

---

**SEGUR de la Santé 2021 : le volet 2 est acté**

---

*En quelques mots*

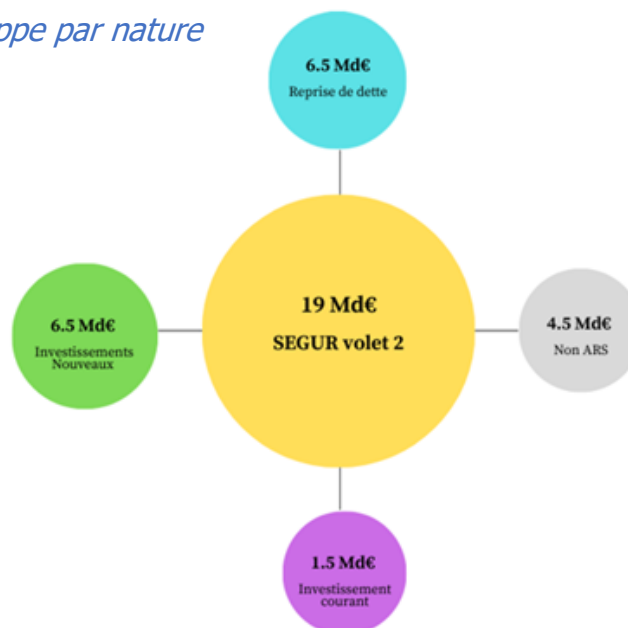
Signé le 13 juillet 2020, le plan Ségur a connu une 1ère phase consacrée à la revalorisation des rémunérations des professionnels de la santé. Ce plan est entré le 09 mars 2021 dans sa 2ème phase d'exécution : la reprise de la dette et le financement des investissements des établissements de santé.

Ce second volet du plan met en lumière deux points essentiels :

- On tend vers une gestion fortement décentralisée de l'investissement : Les ARS sont totalement investis du pilotage de l'investissement, et elles devront désormais collaborer avec les élus locaux de chaque territoire.
- Les nouveaux projets d'investissement seront suivis par le Conseil National de l'Investissement en santé. Rappelons que le COPERMO - Comité interministériel de Performance et de Modernisation des offres de soins hospitaliers - était l'instance chargée d'examiner et d'évaluer les grands projets d'investissement. Compte tenu de son inefficacité, il a été supprimé par le plan Ségur.

En attendant de plus amples détails, on sait désormais que l'enveloppe globale est de 19 Milliards d'euros dont 14.5 Milliards gérés entièrement par les ARS.

*Répartition de l'enveloppe par nature*



*Répartition de l'enveloppe par région*

<b>(En Millions d'€)</b>	Reprise de dette	Nouveaux Investissements	Investissements courants	Total
<b>Île-de-France</b>	841	1 160	279	2 280
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	901	534	179	1 613
<b>Hauts-de-France</b>	653	482	134	1 269
<b>Grand Est</b>	836	304	124	1 265
<b>Occitanie</b>	427	678	131	1 236
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	743	333	115	1 191
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	366	684	133	1 183
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	472	201	63	737
<b>Bretagne</b>	248	416	74	737
<b>Pays de la Loire</b>	187	414	82	683
<b>Normandie</b>	247	255	73	576
<b>Centre-Val de Loire</b>	214	248	55	517
<b>Martinique</b>	75	364	9	448
<b>La Réunion</b>	122	110	20	252
<b>Guadeloupe</b>	46	98	10	154
<b>Corse</b>	62	82	7	151
<b>Guyane</b>	33	99	6	138
<b>Mayotte</b>	26	33	6	65
<b>St-Pierre-et-Miquelon</b>	0	5	0	5
<b>TOTAUX</b>	6 500	6 500	1 500	14 500

Le dossier de presse complet est consultable ici :

[https://files.taelys.com/Public/Segur\\_Sante\\_2021\\_03.pdf](https://files.taelys.com/Public/Segur_Sante_2021_03.pdf)